

Lettre de renouvellement de contrat

Lettre recommandée AR ou remise à l'intéressé(e) contre décharge

Timbre de l'établissement

Le chef d'établissement

A

M.....

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984,

Vu le décret n° 2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation,

Je vous informe que j'ai l'intention de prolonger votre contrat¹ en qualité d'assistant d'éducation à compter du pour une durée de.....²

Vous disposez d'un délai de 8 jours à compter de la réception de ce courrier pour faire connaître votre acceptation. En cas de non réponse dans ce délai, vous êtes présumé(e) renoncer à cet emploi.

Fait le à

Signature

Prénom NOM

¹ Le renouvellement peut porter sur une quotité et une durée différentes du contrat initial

² La durée du contrat peut être inférieure à un an dans la mesure où il correspond à une situation particulière liée à l'organisation et à la situation de l'établissement ou aux contraintes du candidat aux fonctions (limite d'âge, limite d'engagement des six années tous contrats confondus,...)

Conformément à la loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006, les AED de nationalité de certains pays devront présenter une autorisation de travail en plus du titre de séjour émanant de la Préfecture : aussi, il conviendra d'indiquer « La durée de ce renouvellement portera sur la même durée que votre autorisation de travail conformément à la loi n° 2006-911 du... ».



En cas de renouvellement du contrat, il n'y a pas de nouvelle période d'essai.